

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONTEUR ET PATRIE !

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

Almanach Français.

Jeudi 14. (1744.)—Entrée triomphante de Louis XV dans Paris, après la bataille de Fontenoy.

NAVIRES ATTENDUS DE FRANCE.

La Louise Marie, du Havre, l'Espérance, et le Parana de Bordeaux.

MONTÉVIDEO.

Novembre 13, 1844.

La démission du Colonel Pacheco, comme Ministre de la Guerre et Général d'Armes, et sa retraite à bord de la frégate française "l'Africaine," sont des événements d'une haute gravité, que nous nous abstenons de qualifier, ne connaissant pas exactement les véritables raisons qui ont pu motiver une pareille résolution, imitant en cela les journaux du pays mieux placés que nous pour être instruits des secrets du gouvernement et des raisons puissantes qui ont amené un acte d'une si haute importance.

Mais nous ferons remarquer le calme et la tranquillité avec lesquels la population et la garnison de la capitale ont accueilli la nouvelle de ces événements, dont l'accomplissement semblait devoir faire redouter quelque perturbation. C'est que sans doute les uns et les autres ont compris malgré toute l'affection et la confiance qu'avait su inspirer l'ex-ministre qu'il y avait une question qui devait passer avant tout, celle du principe de l'armement, du salut de la capitale et de la république, et c'est pour ne pas s'écarter un instant de ce principe sacré que des chefs militaires et des citoyens influents ont fait taire leurs sympathies, et étouffé toutes leurs affections personnelles pour n'écouter que la voix de l'honneur et du salut public qui leur criait de ne pas se séparer du gouvernement, légalement reconnu par toutes les puissances.

Cette sage conduite, a dû ôter à l'ennemi tout espoir de voir jamais la discorde s'infiltrer dans nos rangs, l'unanimité avec laquelle se sont prononcées les différents corps de la garnison, est la preuve la plus éclatante, que cette héroïque garnison est animée du plus pur patriotisme, et que c'est à lui qu'elle doit la force qui lui permet d'imposer silence à l'amour qu'elle avait pour ce chef, dans lequel elle avait pleine confiance, et qui a tenu dans ses mains les destinées de tant d'hommes, et dont la voix entraînant fit palpiter leur cœur lorsqu'il leur disait de voter à la patrie

leurs actions, leur force, leur courage et chaque goutte de leur sang.

Mais il est une voix plus forte plus éclatante que celle de l'amour pour un chef courageux et énergique, c'est celle de la patrie qui vibre au cœur de tous ces braves, et les excite à repousser une invasion barbare, en même temps qu'elle leur défend de céder à tous les misérables calculs de l'esprit de parti.

Mille versions absurdes ont circulé sur la cause de la retraite, de M. le colonel Pacheco, nous préférons n'en reproduire aucune, que de nous faire l'écho de ces éternelles méprises, qui à genoux aujourd'hui ne se relèveront demain que pour insulter l'objet de leur culte de la veille.

Nous aussi nous avons dû imposer silence à l'admiration et à l'affection sincère que nous avions pour le chef d'armes que nous avions cru appelé à sauver la Patrie. Nous aimions en lui cette activité d'esprit ferme, qui se révélait par des coups d'une irrésistible vigueur, dont les heureuses entreprises hardiment concertées n'échouaient qu'au moment de leur réussite. Nous avons souvent admiré son ardeur au travail, et cette infatigable activité qui nous le montraient sans cesse occupé de la grandeur et de la puissance de la république au dehors, et de l'extinction des troubles intestins.

Lorsque nous connaîtrons les véritables motifs d'une décision aussi étonnante qu'inattendue; nous les ferons connaître, mais quels qu'ils soient, on ne nous verra jamais donner au Lion tombé le coup de pied de l'âne.

Une entreprise des plus hardies vient d'être couronnée par le résultat le plus heureux; en même temps elle a prouvé de nouveau l'impuissance et l'inutilité de l'escadre rosiste.

Une baleinière nationale montée par quelques hommes dont la plupart appartiennent à la Légion, avait quitté le port depuis onze jours, sous le commandement d'un ancien marin français le brave Maximin, que tous nos compatriotes connaissent.

Avant-hier ces intrépides corsaires se sont emparés de la goélette, *Nombre de Dios* en vue de Martin Garcia, l'exiguïté de la baleinière et le peu d'hommes qui la montaient rendraient ce fait incroyable, si nous n'avions pas vu ainsi qu'une grande partie de la population de Montevideo ce matin, en plein jour, nos sept braves, rentrer au port avec leur capture, richement chargée, et un équipage double de celui de la baleinière.

Chacun se demandait, à quoi sert cette escadre qui prend la fuite dès qu'apparaissent les embarcations Orientales, et qui a l'absurde prétention de visiter les navires

des autres nations, quand elle ne peut préserver les siens des visites forcées de nos braves.

La goélette *Acnre de Dios* si hardiment capturée, faisait voile pour le Paraguay sous pavillon Argentin, ayant à bord le chargement dont le détail suit:

20 ballots toile, 20 id. id. 20 pièces indiennes, 20 pièces draps rouge, 30 id. 14 dz. foulards de soie, 63 dz. châles de coton, 63 id. id. petit, 75 dz. bas, 9 dz. id. de soie, 3 pièces serge, 2 manteaux brodés, 14 châles de soie, 4 dz. foulards de soie, 2 pièces toile de Cambrai, 4 pièces draps fin, 60 pièces c. smir, 80 dz. pioches, 4 pièces draps, 200 dz. mouchoirs, 200 id. id., 9 pièces draps, 16 id. id., 160 pièces, 211 dz. mouchoirs, 7 dz. châles de soie, 38 pièces indiennes, 14 dz. dez de nacre, 2 pièces velours noir, 2 boîtes toile, 21 chapeaux de castor, 8 bqs. fil d'archal, 1 caisse cannelle, 1 id. sucre, 20 bqs. soufflé, 1 id. couperose, 1 id. clous de girofle, 23 livres peinture verte, 2 id. vermillon, 4 dz. chapeaux, 12 dz. boucles d'oreille, 4 grosses cordes de guitare, 65 id. id., 12 id. boutons de gilet, 2 malles parfumerie, 10 pièces casimir, 9 id. draps, 200 dz. mouchoirs de mousseline, 45 douz. bas de femme, 2 caisses madras, 2 id. cristaux, 1 id. fil, 3 bqs. quincaillerie, 3 id. id., 1 id. encre, 13 caisses haches, 1 paquet poêles, 1 braise porcelaines, 1 caisse cristaux, 3 id. mouchoirs, 6 ballots *boyetas*, 7 caisses haches, 2 id. couteaux, 2 bques. bière, 6 id. vin, 24 caisses vin et liqueurs, 6 caisses raisins secs, 10 dz. pots, 2 alambics, 100 sacs sel, 3 pièces toile, 2 id. id. rayées, 1 id. draps bleu, 1 id. *boyeta*, 2 bqs. pioches, 16 paquets nitre, 200 qx. fer, 31 pièces coutils, 100 dz. couteaux, 3 caisses savon, 90 pièces gaze, 91 id. mousseline, 20 douz. châles en laine, 370 pièces nankin, 8 coupons de robe, 104 coupons id. m., 53 pièces gaze, 9 douz. et demie mouchoirs brodés, 100 coupons de robe brodés, 10 robes chocolat, 69 châles mérinos, 18 pièces étoffe à pantalon, 430 yards id., 20 pièces doublure, 141 yards étoffe rayées, 60 pièces mousseline, 56 pièces gaze, 200 id. id., 5500 yards toile, 133 pièces mérinos, 10 châles en laines, 2 robes brodées, 10 dz. et demie mouchoirs, 133 pièces madras, 95 id. id., 60 dz. pièces savon, 8 pièces mousseline, 6 yards serge, 11 id. étoffe à pantalon, 5 id. drap, 6 dz. mouchoirs de toile, 26 pièces étoffe, 8300 yards toile.

(Traduction.)

—Nous lisons dans le *Nacional*:

L'ordre règne inaltérable. Le gouvernement est entièrement obéi. M. le général d'armes s'est montré infatigable pour assurer l'empire des lois et le respect à l'autorité.

La loyauté de l'armée rejouit de toutes parts. Elle est brave autant que vertueuse.

Hier, à 4 heures, S. E. le président de la République accompagné de ses ministres, des corporations civiles et militaires et d'un nombreux cortège de citoyens, a visité la ligne de fortifications au milieu des plus ardentes manifestations de l'enthousiasme public. S. E. le président, a harangué chacun des braves corps de la garnison. Il leur a parlé de patrie, de lois, de liberté et d'institutions, et il a été compris. S. E. le général d'armes, colonel Venancio Flores, a écouté avec modestie les paroles de gratitude adressées à ses éminents services. La patrie et la liberté en attendent encore de son courage et de son abnégation.

L'union la plus parfaite règne dans tous les rangs de l'armée, et chez tous les citoyens de la ville. Nous espérons que rien ne pourra la troubler, et ne saura nous détourner du glorieux chemin qui conduit à l'extermination des hordes que Rousas a lancé sur notre territoire.

Le lieutenant colonel Grégoire Condé, a été nommé chef de la troisième brigade de l'Armée.

THEATRE DU COMMERCE.

Par ordre supérieur le concert annoncé, a été suspendu. L'avis en sera donné par des affiches.

Par ordonnance ministérielle signée le baron de Mackau en l'absence du maréchal Soult, une section de l'Ecole Polytechnique a été dissoute, et les élèves renvoyés, nous croyons être agréable à nos compatriotes en publiant l'article suivant, quoique déjà ancien, mais donnant des détails fort intéressants sur cette institution nationale, et les diverses modifications apportées à son principe fondamental et primitif.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE.

Le ministère vient de porter une nouvelle atteinte à l'enseignement de l'Ecole Polytechnique. Cette création admirable de la révolution française a déjà subi bien de altérations depuis son origine. La plupart des gouvernements ont cherché soit à la dépouiller de la pensée démocratique qui avait présidé à son institution, soit à introduire les éléments d'un favoritisme qui a envahi presque tous les emplois. Ne serait-il pas temps d'arrêter le pouvoir dans cette tendance déplorable et de replacer cette grande école dans les conditions d'indépendance et de popularité qui avaient été si sagement posées jadis ?

Réunir dans une même école les jeunes gens qui se destinent aux services du génie civil ou militaire, pour leur donner en commun l'instruction fondamentale nécessaire dans les fonctions; leur faire ainsi parcourir ensemble la première partie de leur laborieuse carrière jusqu'au point où la spécialité des connaissances, relatives à leur destinations différentes, nécessite la ramification de l'école générale en plusieurs écoles particulières; établir l'école commune dans la capitale, au foyer le plus actif des lumières, afin de pouvoir confier l'enseignement aux hommes les plus éminents dans chaque partie et de la maintenir ainsi à la hauteur toujours croissante des sciences; telle est l'idée mère de l'Ecole Polytechnique qu'on retrouve d'ailleurs parfaitement exposée dans le rapport de Fourcroy à la Convention. Le comité de salut public, écrivait-il, doit vous dire que la grandeur de cette école est digne du peuple auquel elle est consacrée; qu'elle sera sans modèle en Europe; qu'elle satisfera doublement et aux besoins de la République et à l'instruction générale que le peuple réclame avec raison; qu'elle répandra de proche en proche, et dans toute la république, le goût si avantageux de l'étude des sciences exactes, et que c'est enfin un des plus puissants moyens de faire marcher d'un pas égal le perfectionnement des arts utiles et celui de la raison humaine. C'est d'après ces considérations élevées, que fut rendu, sans opposition aucune, la loi du 7 vendémiaire an III qui créa l'Ecole Polytechnique.

La création de l'école une fois arrêtée, la Convention ne voulut pas en faire une institution au profit de telle ou telle classe; elle l'ouvrit à tous, aux jeunes gens sans fortune comme aux autres, ne leur demandant que des preuves d'intelligence et d'instruction. On accordait aux élèves des frais de route pour se rendre à Paris. A compter du jour de leur arrivée, non seulement on leur donnait de l'enseignement sans rétribution aucune, mais on leur allouait même un traitement pour subvenir en partie aux frais de leur nourriture et de leur entretien. Le traitement basé sur la solde de sergent d'artillerie, s'élevait à 360 fr. par an. Les deux cinquièmes des élèves participaient en commun à la distribution des fonds de secours établis par la loi pour une somme moyenne de 12 à 15 francs par mois;

ce qui portait le traitement annuel de ces derniers à 500 ou 530 fr. par an. C'était là certes une organisation populaire; elle appelait toutes les capacités sans distinction de rang ou de fortune, et c'est sous son influence bien-faisante qu'on vit accourir du fond de leur village des hommes qui arrivèrent à Paris en sabots, comme Poisson, et qui devaient être un jour l'honneur des sciences et la gloire du génie humain.

Le directoire persista dans les mêmes voies. Quand le budget de l'Ecole Polytechnique fut porté au conseil des anciens en 1798, le rapporteur, après avoir fait ressortir l'esprit démocratique de l'institution, terminait ainsi: « Approchez, bon jeune homme; quoique vous sortiez pour la première fois de votre département, quoique vous ne portiez pas d'uniforme, approchez sans crainte; l'honnête pauvreté de vos parents ne leur a pas permis de vous envoyer à Paris; ils devaient à l'éducation de leurs autres enfants le partage de leurs faibles moyens... Approchez, avec confiance; la république ne demande de vous, pour vous employer, que du civisme et du savoir. Répondez, et vous serez jugé à la même mesure que tous les autres. » Et ce n'était pas là de vaines paroles. La dotation de l'Ecole Polytechnique, limitée l'année précédente à trois cent mille francs, fut portée à trois cent quatre-vingt-quatre mille francs. Cette augmentation servit à rétablir le traitement des professeurs qui avait été réduit, et à augmenter celui des élèves. Chose remarquable, le conseil de l'Ecole était composé d'hommes qui joignaient tant de désintéressement à tant de savoir, qu'il se montre étonné et comme embarrassé de ce surcroît de richesses. Les professeurs, dont le traitement venait d'être reporté à six mille francs, faisaient observer qu'ils se seraient contentés de cinq mille francs, mais qu'ayant appris que les professeurs des autres établissements scientifiques avaient été réintégrés dans leur traitement de six mille francs, ils eussent craint de manquer aux convenances en refusant cette augmentation. Le traitement des élèves qui, comme nous l'avons dit plus haut, était de 30 francs par mois fut porté à 40 francs. Ainsi l'institution se développa suivant sa pensée première et allait toujours pour ainsi dire en se démocratisant de plus en plus.

Mais ce qui prouvera mieux notre assertion que tous nos raisonnements, c'est le tableau que nous reproduisons plus bas et qui fut dressé en 1799. Les besoins de la guerre absorbaient alors toutes les ressources; le traitement des élèves était arriéré de trois mois; le conseil de l'Ecole sollicita vivement des secours, et comme pour justifier ce retard, on avait répandu le bruit que les élèves appartenaient pour la plupart à des familles riches ou domiciliées à Paris; d'où l'on concluait que leur traitement leur était peu nécessaire, l'administration fit dresser un tableau dans lequel ils étaient classés suivant la fortune et suivant la profession de leurs parents. En voici le résumé:

Défenseurs de la patrie sortant des armées de la république

blique	15
Fils d'artisans ou de cultivateurs.....	116
Fils d'artistes employés, hommes de loi, médecins	67
Fils de fonctionnaires à la nomination du peuple.....	14
Fils de militaires en activité ou en retraite.....	13
Fils de représentants du peuple.....	9
Fils de parents vivant de leurs revenus.....	20
Fils de présumés ex-nobles.....	12
Sans qualifications.....	8
Total.....	274

Sans fortune	160
Présumés dans l'aisance.....	75
Présumés riches.....	39
Total.....	274

Ce tableau est éloquent. Il montre que près des deux tiers de ces jeunes gens, qui devaient s'illustrer et illustrer le pays dans les carrières civiles ou dans les carrières militaires, étaient issus de familles pauvres, et étaient sortis de l'infériorité native de leur condition sous l'influence d'une institution libérale, et par l'effort d'une véritable capacité.

Nous ne quitterons pas ce tableau sans rappeler un nouveau trait de désintéressement qui n'honore pas moins le conseil de l'école que celui que nous avons déjà rapporté. A la suite de cette publication, qui faisait ressortir la situation des élèves, l'état n'ayant pu accorder qu'un acompte sur ce qui était dû, le conseil décida à l'unanimité qu'aucun de ses membres ne participerait à la répartition de cette somme qui serait employée tout entière en faveur des agents ou des élèves les plus indigents, et pour les besoins les plus pressants de l'Ecole. Où trouverait-on aujourd'hui un pareil exemple d'abnégation ?

Napoléon ne maintint pas l'institution dans les conditions démocratiques où il l'avait trouvée. Bien qu'il se fût exprimé plusieurs fois en termes très flatteurs sur le compte de l'Ecole Polytechnique, il s'inquiétait cependant de l'esprit d'indépendance des élèves; sans doute pour les contenir, il prit des mesures qui l'éloignèrent de la pensée populaire qui avait inspiré sa création. Il l'assujétit par un décret de 1804 à une nouvelle organisation, d'après laquelle les élèves devaient être formés en corps militaire et casernés. Il leur imposa l'obligation de payer pension. Le conseil de perfectionnement de l'Ecole, frappé de ce que cette condition nouvelle présentait d'illibéral et de contraire à l'intérêt des sciences, demanda que la pension fût d'abord fixée à 500 fr. seulement, sauf au gouvernement à en excepter cinquante élèves et à le baisser encore l'année suivante, si l'on venait à en reconnaître le besoin; mais ces avis ne furent pas écoutés; un décret de 1805 établit que chaque élève paierait une pension annuelle de 800 francs, se pourvoirait d'un trousseau qu'on peut évaluer à 5 ou 600 fr., et se fournirait à ses frais des livres de tout genre, ainsi que des instruments de mathématiques qui pouvaient lui être nécessaires. Telle fut la conséquence immédiate de cette mesure que, lors de l'installation du nouveau régime, trente-quatre élèves anciens, dont la plupart étaient absolument sans ressource, auraient été forcés d'abandonner l'Ecole, si le conseil d'administration, sur la proposition du gouverneur, ne fût venu à leur secours par des moyens extraordinaires, et n'eût payé pour eux le premier quartier de la pension. Un nouveau décret, rendu l'année suivante, ouvrit, il est vrai, sur les fonds généraux de l'instruction publique, un crédit de 50,000 francs pour venir en aide aux élèves qui auraient besoin de ce secours; mais cette somme était insuffisante; il fallut être dans les quarante premiers de la liste d'admission pour y participer. Un des professeurs fondateurs de l'Ecole donna encore dans cette occasion une nouvelle preuve de sa libéralité en ajoutant chaque année au fonds des bourses une partie de son traitement de professeur.

Au reste, bien que Napoléon ait porté, suivant nous, une atteinte funeste à l'Ecole Polytechnique en interdisant l'accès à ces jeunes gens du peuple dont on n'exigeait naguère que des conditions de capacité, il n'en trouva pas moins en elle aide et sympathie au moment du danger. Dès les premiers jours de l'année 1814, l'Ecole, pour sa part d'un tribut volontaire que la France s'imposait, avait offert huit chevaux d'escadron tout équipés pour l'artillerie à cheval. Cette offre fut bientôt suivie de la demande, faite au nom des élèves, d'aller immédiatement combattre dans les rangs de l'armée. La réponse de Napoléon fut, dit-on, qu'il n'était pas réduit à tuer la poule aux œufs d'or. Néanmoins, un décret impérial ordonna la formation d'un corps d'artillerie de la garde nationale, formé de douze compagnies, dont trois devaient être composées des élèves de l'Ecole Polytechnique. Un sait avec quel courage ils défendirent leurs pièces à la barrière du Trône, quand Paris fut attaqué, et comment ils continuèrent le feu jusqu'à la fin de l'action. L'Ecole, nous ne saurions trop le rappeler, eut, dans cette affaire, deux tambours tués, un officier et onze élèves blessés de coups de sabre et de lances et six emmenés prisonniers. Aussi, Napoléon, pendant les trois mois de sa dernière domination, visita-t-il l'Ecole Polytechnique, où il ne s'était pas montré une seule fois depuis son avènement à l'empire.

La restauration acheva ce que Napoléon avait commencé. Elle faussa de plus en plus la pensée de la convention. Elle commença par licencier l'Ecole en 1815. Elle la réorganisa ensuite sur des bases plus aristocratiques. Le prix de la pension fut porté de huit cents à mille francs. Le nombre des bourses fut réduit à vingt-quatre.

seulement, et les bourses de l'Ecole Polytechnique, comme celles des collèges, furent données à la faveur. On modifia le conseil de perfectionnement; on en exclut des savans, et on y introduisit des pairs de France nommés par le roi. La nomination des examinateurs fut mise entre les mains du pouvoir. Le traitement des professeurs fut diminué.

On sait la défiance que la restauration éprouva pour une école dans laquelle l'amour de la liberté s'était en quelque sorte transmis par tradition. Il y eut des éliminations d'élèves pour cause politique. Mais toutes ces précautions, toutes ces rigueurs n'empêchèrent pas l'esprit libéral de se conserver, de se développer dans le sein de l'Ecole, et lorsque la révolution de juillet éclata, on vit son uniforme devenir le signe de ralliement des classes laborieuses qui connaissaient son patriotisme héréditaire, et qui avaient gardé le souvenir de sa conduite dans la défense de Paris. Ce fut autour de ces chefs improvisés, de ces généraux de vingt ans que le mouvement insurrectionnel vint de lui-même se régulariser.

Le gouvernement de juillet a suivi les mêmes errements que l'empire et la restauration; il s'est attaché comme eux à saper ce que l'institution conserve de démocratique en dépit de tous les efforts tentés pour lui enlever son caractère originel. La principale atteinte qu'il lui a portée, c'est l'obligation récente imposée aux candidats de ne pouvoir se présenter à l'Ecole Polytechnique sans avoir été regus bacheliers. Si l'on considère cette mesure sous le point de vue scientifique et dans ses rapports avec la destination de l'Ecole, elle paraîtra funeste aux études spéciales qui en constituent l'enseignement. En exigeant une grande étendue de connaissances littéraires, en faisant du diplôme de bachelier une condition d'admission *sine qua non*, on éloigne par cela même les jeunes gens qui peuvent avoir négligé les études classiques, et chez lesquels une aptitude particulière pour les sciences a pu se révéler tardivement. Combien d'ingénieurs distingués, de savans qui siègent à l'Institut ou qui professent à l'Ecole Polytechnique, n'auraient pu y être admis comme élèves si on eût exigé d'eux cette condition? Les fondateurs de l'institution l'entendaient tout autrement. Fourcroy, dans son rapport, plaçait parmi les qualités requises pour l'admission, l'intelligence même avant l'instruction mathématique. La même pensée se retrouve dans la circulaire du comité de salut public qui organisait les examens: l'examineur, y est-il dit, doit porter son attention sur le degré d'intelligence des candidats, et particulièrement sur leurs dispositions à apprendre de nouvelles choses, en ayant égard, soit à leur âge et au temps qu'ils auront donné à leurs études, soit au plus ou moins de vivacité et à la plus ou moins grande précision qu'ils mettront dans leurs réponses aux questions qui seront proposées. Une instruction qui suivait cette circulaire insistait encore plus fortement sur ces considérations. Il y était dit que l'appréciation des connaissances acquises par les candidats ne pouvait suffire; qu'il était encore essentiel de s'assurer de leurs facultés naturelles pour en accroître l'étendue; que le choix doit se fixer plutôt sur les candidats dont les heureuses dispositions les rendent plus propres à mieux profiter de l'instruction de l'école, que sur ceux qui, avec plus de connaissances, auraient cependant moins de moyens intellectuels de les augmenter; qu'en résumé celui qui sait le mieux doit être préféré à celui qui sait le plus. Combien ne s'est-on pas écarté de ces excellents principes? Aujourd'hui, la victoire est à celui qui a le mieux appris, non pas la science en elle-même, mais l'art de répondre aux questions du programme. L'instruction, eût-on mis cinq ans à l'acquiescer, passe avant l'intelligence. Mais on va plus loin; d'après le nouveau règlement, on place non seulement l'instruction spéciale, mais l'instruction classique avant les dispositions naturelles et la capacité. On proscrire les jeunes gens à vocation marquée, et l'on passe en quelque sorte le niveau de la médiocrité sur les candidats.

Mais le gouvernement actuel, en prenant la mesure que nous attaquons s'est peu préoccupé de son influence sur les études de l'Ecole Polytechnique, et sur le mérite des officiers ou des ingénieurs qui doivent en sortir. Ce qui l'a inspiré, c'est le caractère politique de cette décision qui tend à interdire complètement l'entrée de l'Ecole aux

classes pauvres qui contribuaient jadis à l'alimenter pour une grande part. En effet, du moment que, pour y être admis, il faut avoir traîné dix ans sur les bancs d'un collège, avoir fait ses classes élémentaires et ses humanités, avoir suivi les cours de rhétorique ou de philosophie, les familles sans fortune ne peuvent plus prétendre à y placer leurs enfans. Il n'y a que les classes aisées qui puissent se permettre le luxe de l'enseignement classique. A celles-là, on ouvre les portes de l'Ecole Polytechnique à deux battans. Quant au prolétaire capable, on le repousse de l'Ecole, de même que l'on repousse le prolétaire éloquent de nos institutions politiques.

Tu n'as pas d'aile, et tu veux voler! rampe!

La nouvelle ordonnance, qui enève au conseil de l'Ecole et à l'Institut la nomination directe des professeurs et la remet entre les mains du pouvoir, n'est qu'une arme de plus dont on compte se servir dans la lutte engagée contre la pensée première de l'Ecole Polytechnique. Après en avoir fermé l'accès aux classes pauvres pour la rendre plus facile aux classes aisées, on cherche à y introduire le régime de la faveur. La Convention avait fondé une institution démocratique; on la successivement aristocratise en exigeant des élèves une pension d'un prix élevé et des connaissances qu'il n'est pas donné aux enfans des familles pauvres de pouvoir jamais acquérir. La Convention l'avait établie dans des conditions d'indépendance et de moralité; on essaie d'y faire pénétrer le favoritisme pour y introduire la corruption. C'est ainsi qu'on s'efforce de miner un établissement que toute l'Europe nous envie, et qui n'a résisté jusqu'ici à toutes ces attaques souterraines que grâce à la solidité même des bases qui avaient été posées par ses fondateurs.

(Commerce.)

VARIETES.

LE NEZ DE WELLINGTON.

Il faut avouer que l'Angleterre est une singulière nation! En ce moment même, tous les habitans de ce pays vaquent à leurs occupations journalières comme si de rien n'était et sans s'appitoyer le moins du monde sur l'accident terrible arrivé à leur héros. Nous voulons parler du grand Wellington qui vient d'avoir le nez cassé comme un vulgaire portefaix de Londres à la suite d'une affaire d'honneur et de boxe avec un de ses amis.

N'allez pas vous imaginer cependant que cet événement soit arrivé à l'illustre Achille des temps modernes dans un combat singulier; lord Wellington, en véritable général prudent et consommé, ne se bat jamais lui-même; il se contente de faire battre ses soldats sous ses yeux.

L'accident déplorable qui a endommagé le plus illustre des nez contemporains, du moins au dire des poètes anglais, a eu lieu à Paris et sur l'image vénérable que M. Marochetti sculpteur ordinaire de tous les hommes et de tous les chevaux célèbres, faisait couler en bronze dans les ateliers d'un fondeur, qui, se montrant français, s'est plu à culbuter lord Wellington et à faire mordre la poussière à sa face martiale.

Vous n'êtes pas sans doute sans ignorer que lord Wellington a l'avantage d'être orné d'un nez tellement gigantesque et tellement hors ligne que deux autres célébrités européennes peuvent seules se vanter d'en jamais posséder un pareil: c'est Polichinelle et M. d'Argout; mais M. d'Argout et Polichinelle ne s'étant jamais donné comme général, lord Wellington était de tous les guerriers celui qui avait décidément la palme pour la longueur du nez.

Imaginez-vous donc, si vous le pouvez, la surprise, l'étonnement, la stupéfaction qui s'empara de M. Marochetti lorsqu'un jour fixé pour que son chef d'œuvre fût mis à la lumière, et lorsque le moule de terre glaise qui cachait dans ses flancs le grand homme de bronze fut brisé, il vit tout à coup apparaître au lieu du facies mémorable que vous savez, le portrait parfaitement ressemblant de Socrate. M. Marochetti avait confié au fondeur un nez archi-noble, un nez aquilin, à

la troisième puissance et ce mauvais plaisant de fondeur lui rendait un nez camus!

Terre glaise, voilà de tes coups!

En voyant ce nez déplorablement cambré en dedans au lieu d'être cambré en dehors et qui par conséquent ne pouvait plus être accepté que comme simple pied de marmite, M. Marochetti se voila le visage et resta muet, bien qu'à la rigueur il eût eu le droit de chercher une autre manière de témoigner sa douleur. Celle, par exemple, qui consiste à s'arracher des cheveux et à crier beaucoup, car on déjà remarqué dans la société que rien ne fait crier comme de s'arracher les cheveux.

M. Marochetti ne voulut point se procurer ce genre de conciliation. Nous respectons son idée, tous les goûts sont dans la nature; moi je sais bien qu'à sa place, je me serais procuré la satisfaction d'arracher quelques poignées de cheveux, mais sur la tête du fondeur!

L'ambassadeur britannique fut sur le champ instruit de la catastrophe arrivée au nez du grand homme, et comme de raison, il en référé à son gouvernement.

Là dessus, que fit le gouvernement alibionais? Au lieu d'ordonner un jeune général à tous les habitans des trois royaumes, y compris les Irlandais qui se permettent de vivre grasement en mangeant chaque jour trois pommes de terre; au lieu de recommander la tête et le nez de Wellington aux prières de quatre cent quatre-vingt-trois sectes différentes qui composent la religion d'Etat du pays, le conseil des ministres se moqua du nez de Wellington tout comme s'il se fût agi de celui de Colin Tampon, et on laissa le fondeur français se remettre tout tranquillement à sa besogne au risque d'estropier de nouveau le héros de Waterloo et d'expédier à Londres un Wellington bossu, borgne ou bancal.

Car notez que si M. Marochetti n'avait pas assisté lui-même au coulage de son grand bonhomme de bronze, s'il n'avait pas refusé de lui donner son passeport pour Londres à cause de l'avarie en question, le Wellington camus aurait été enveloppé d'une grande toile verte, qui n'aurait été enlevée que le jour de l'inauguration du monument, et comme cette statue doit être placée sur un gigantesque cheval lequel aura lui-même pour support un immense piedestal, image de la renommée du héros, il aurait fallu aux Anglais un télescope pour s'apercevoir que le Wellington de bronze était l'image vivante d'Odry.

Ce qui n'aurait pas laissé que d'intriguer vivement les astronomes qui un jour auraient en l'idée de contempler le nez du grand homme!

(Charivari.)

Por Patricio Vasques.

De muebles y alhajas

El Viernes 15 del presente en su casa callé de Misiones núm. 117, á las once en punto, empezará la venta de varios muebles de caoba de uso por cuenta de sus dueños: al mismo tiempo, porción de alhajas de oro y plata, que se venderán sin reserva por liquidación de cuenta, y cuyo pormenor saldrá en el número siguiente.

A la fabrique française de Chocolat et magasin de Comestibles de Lagisquet, rue des Trente-Trois, n. 124. on trouvera les articles suivants, á des prix modérés et d'excellente qualité.

Saucisses truffées á la graisse, en pots de 8 á 10 livres.
Cervelas " " "
Andouillettes " " "
Saucisses sans truffes " en pots de 18 et 29 livres.
Cuisses d'oie " "
Jambonneaux " "
Pieds de porc " "
Filets " " "
Langues de bœuf " "
" de mouton " "
Beurre frais de la Prévallais en caraffes fermées á l'éméri.
Saumon et alose en tranche á l'huile.
Lait doux, Bouillon gras.
Cepes á l'huile, Petits pois.
Groselles, framboises, fraises, et cerises au sirop.
Patés de toutes classes, et enfin un assortiment de conserves fraîches. Huile de Bordeaux á 5 piastres la caisse.

AVIS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Comme il est d'urgence de compléter les montures de la cavalerie de la garnison, les patriotes sont invités à vouloir bien remettre au magasin général, à celui de la guerre, ou au quartier général, les objets d'armement qu'ils peuvent avoir. Ce service est de la plus grande importance.

La pulperia sita en la calle del 25 de Agosto en el Cubo del Norte, de la propiedad de D. Juan Marin, se ha vendido; el que tenga cuentas con dicho señor, puede en el término de tres días ocurrir á dicha casa que será satisfecho.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-trois n. 81, on trouve les articles suivants :

Pommes de terre nouvelles en paniers de 40 livres.
Prunes de Bordeaux en pobans.
Cognac en caisse.
Bière du Havre, en bouteilles.
Cigares d'Allemagne, forme régalia.
Champagne mousseux. 1re qualité.
Madère sec, en bouteilles et en fûts.
Malvoisie id. id.
Vieux medoc id.
Vin blanc de Grave, en barriques.
Fruits à l'eau de vie.
Id. au vinaigre.
Sardines "Rodel."
Liqueurs fines et anisette.
Cafe Martinique.
Papier à Journal.
Id. Florette.
Id. ministre;
Id. à lettre, aux armes et sans armes.
Pointes de Paris, plâtre en barriques, verres à vitres, zinc en feuilles etc., le tout aux prix les plus modérés.

Montevideo, novembre 2 de 1844.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le No. d'hier de votre journal, a paru la réparation d'honneur que Mlle Marceline Lortès a faite à Me. Pabon, pour une accusation de vol, dont celle-là soupçonnait Me. Pabon être l'auteur. L'irrégularité qui existe dans l'énoncé de l'avis du vol, comme dans la mystification du nom de l'accusatrice, et plus encore l'acte de générosité qui a porté secrètement un cœur à une compassion, toute de charité, à ma perte à laquelle, je ne pensais point que quelqu'un ou quelqu'une eût pris part, me font un devoir sacré de vous adresser ainsi qu'au public quelques remarques sur l'avis publié....

D'abord la loi de la vérité et celle du public m'impôsent de rétracter la mystification du nom de Lortès, qu'une atteinte impénétrable de modération pour la sensibilité de mes concitoyens a mis indûment au jour, par mon propre nom Deloste. Je remercie de la prévoyance.... à ma susceptibilité.... Qui remerciez-vous? Me demandez-vous. Je n'en sais rien.... Ah! je n'y songeais pas! Je remercie avec obligeance, au lieu de me plaindre avec raison. Indiscrétion, le qualifierons nous, ou plus laconiquement parlant hardiesse? Pourquoi n'avoir pas puisé de la source propre et légitime nécessaires à la haute publicité

de mon nom, de l'exposition de l'événement. Pourquoi s'être permis de signer pour moi la publication sans m'en avertir? J'aurais fourni les matériaux propres pour la rendre d'abord vraie, ensuite plus authentique et persuasive. Excès d'hardiesse! je le pardonne en faveur de l'intention que l'on a eue d'épargner ma modestie. Mais la modestie ne doit point être cachée sous le manteau de l'obscurité, sa lumière ne doit jamais s'éclipser. Petite indiscrétion, avez-vous dit? Mais non; les réservoirs d'une balance, doivent être dans la tenue horizontale; on a voulu contrebalancer par cette modification l'erreur de la transformation d'un armoire en une commode, et la descente dans cette commode d'un tiroir, ou autrement l'armoire s'est transformée en commode, et la boîte de carton de Pandore, où étaient fermés le bien et le mal, s'est travestie en tiroir de bois. Ah! je me plains, au lieu d'exprimer ma gratitude pour la bonté qu'on a eue de m'épargner le débours de l'insertion de l'avis. Un riche ou une riche ont pris part à ma perte. Allons! reconnaissance, sors du sein de l'ombre, et élève à la bienfaisance debonnaire un monument mémorable, et toi public, sache que je suis Marceline Deloste.

Avant que d'en terminer, je pardonne celui ou celle qui a volé les trois onces. Je me sou mets à publier authentiquement que je fais abnegation des soupçons que j'ai contre Mme Pabon, n'ayant point de preuves pour attester le vol; en un mot, reconnais la publication de l'avis d'hier, en changeant le nom de Lortès par mon nom propre Deloste, et en y faisant paraître dans sa forme réelle, un armoire sans clef et sans tiroir, au lieu d'une commode avec tiroir.

Je vous salue respectueusement.

Marceline DELOSTE.

AVISO.

Una ama de leche desea encargarse de la crianza de algun niño, arriendando que goza de muy buena salud; la persona que la necesitare, ocurrirá a la calle de Perez Castellanos No. 127, con quien podrá tratar.

A LOUER.

Les appartemens du premier et magasins intérieurs de la maison Cadillon rue 25 de mai n. 240 et 248: s'adresser rue Ituzuingo no 30 et 32.

AVIS.

La personne qui a perdu une lettre signée EMILIO UGARTECHE peut la réclamer au sergent-major de la compagnie de voltigeurs du troisième bataillon de la seconde légion de G. N.

AVIS.

Un porte-feuille rouge a été perdu jeudi dernier, depuis la maison de M. Lettrillard, jusqu'au café de l'Immortel, contenant une papelette au nom de Beaujean, Antoine-Jean, Baptiste et ne pouvant servir qu'à son propriétaire.

La personne qui aurait trouvé ce porte-feuille est priée de le remettre au bureau du "Patriote", ou à l'Etat-Major de la légion.

AVIS.

Il a été perdu un trousseau de trois petites clefs, tenues dans un petit anneau brisé en argent. La personne qui l'aurait trouvé voudra bien le remettre à l'imprimerie du "National" où il sera donné une gratification.

BISCUITS DE PREMIERE QUALITE.

à 8 piastres.

En vente dans la rue du Cerrito, n. 20, libre du droit établi par la commission.

AVIS IMPORTANT.

Il a été volé par escalade et par bris ou effraction de scelle dans la nuit du samedi au dimanche 24 et 25 août, dans la boutique du failli Louis Dourteau, ci-devant marchand tailleur, rue du 25 Mai, Nos 163 et 165, une quantité considérable de marchandises qui y avaient été déposées, provenant d'un embargo opéré par l'autorité judiciaire dans une maison où elles avaient été reçues, consistant en draps, casimir, soieries cotonnades, étoffes diverses, etc., etc.

Une forte récompense est assurée à qui conque pourra mettre sur la voie des voleurs recelers et marchandises.

S'adresser aux syndics de la faillite Louis Dourteau MM. Soule, L. Faucon et Mathieu.

AVIS INTERESSANT.

A louer, rue de Solis, N. 24, derrière Saint Francisco, une maison ayant deux étages, elle est propre pour une maison de commerce, pour une famille et même pour un consulat.

Vu les circonstances, le propriétaire se contentera d'un modique loyer.

On la louera en tout ou en partie, et au besoin, on louera des pièces toutes meublées.

S'adresser dans la même rue N. 81.

AVIS AU PUBLIC.

A VENDRE.

Les propriétaires du magasin de comestibles et boissons, situé rue du 13 juillet No. 54 et 56 pres du Lion d'Or, devant partir pour l'Europe, les personnes qui désireraient en faire l'acquisition peuvent s'adresser au dit magasin.

Montevideo octobre 10 de 1844.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente-Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

ON DEMANDE.

Pour un petit ménage une fille, sachant cuisiner à la française. S'adresser rue de l'Arand n. 253 sur la place.

A LOUER.

Une maison située dans un quartier tranquille et possédant toutes les commodités nécessaires. S'adresser pour la voir rue d'Alzaybar No. 50.

AVIS.

On desire trouver à acheter un billard français bon marche avec toutes ses accessoires. S'adresser rue del Cerrito 167.

Montevideo le 24 juillet 1844.

Arsene Lermelle.

Le Propriétaire Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras N. 34,